

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 142

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ages scientifiques de cette spécialité sont multiples. L'ophtalmologie réalise en effet des progrès incessants. Tout récemment encore, de nouvelles recherches sont venues donner à cette science des moyens d'observation nouveaux. Jusqu'alors, nous pouvions déjà voir l'organe visuel jusque dans ses membranes profondes, mais, maintenant, nous pouvons l'examiner à un grossissement que seul peut donner le microscope, et cela sans aucune souffrance, sans aucun inconvenient pour le malade. Nous voyons de cette façon les détails des différents tissus de l'œil, grossis jusqu'à plus de cent fois, et vous imaginez facilement de quelles ressources peuvent nous être ces moyens d'examen si perfectionnés pour l'établissement d'un diagnostic précis et basé sur des données tout-à-fait scientifiques. L'oculiste a donc l'avantage, que ne possèdent pas toujours ses confrères voués à d'autres spécialités, de pouvoir ne pas se contenter de diagnostics de probabilité et de faire, dans la plupart des cas, des diagnostics certains. Il peut même bien souvent, de par cet avantage, venir en aide à son collègue occupé de médecine générale ou d'affections nerveuses et permettre, par les lésions oculaires reconnues, de fixer un diagnostic jusqu'alors incertain.

C'est donc une profession qui procure de profondes satisfactions morales et scientifiques. Mais, c'est une profession aussi qui crée, pour celui qui l'a choisie, des devoirs multiples. D'abord l'oculiste, de qui dépend la vue de son malade, sans laquelle (comme je l'entends dire bien souvent) la vie n'est plus désirable, a le devoir de ne pas entreprendre la clientèle avant d'avoir fait tout son possible pour s'être perfectionné dans sa spécialité autant que le lui permet l'état actuel de nos connaissances. Ensuite, une fois établi et lancé dans la vie pratique, l'oculiste doit se tenir constamment au courant des progrès de sa science, afin de pouvoir faire bénéficier ses malades des découvertes les plus récentes et, comme l'ophtalmologie présente l'avantage d'être en progrès incessants, l'oculiste doit se livrer à un travail incessant aussi pour que rien ne lui échappe des progrès ainsi réalisés et auxquels il devra même s'efforcer de contribuer par des recherches scientifiques personnelles.

Il faut en venir maintenant à la question importante pour nous de savoir si les femmes doivent ou non choisir cette profession.

(A suivre).

Dr. L. GOURFEIN-WELT.

M. Muret suivit, qui se félicita de la sienne propre... L'élan était donné, il y eut un joyeux brouhaha de voix : chacun, hautement ou discrètement, témoignait des joies de son travail. Jamais on ne vit assemblée de gens plus heureux de leur sort!

Fr. M. B.

INTERLAKEN. — C'est devant la moitié en tout cas des membres de notre Société réunie en Assemblée générale annuelle que Mme Itten, Secrétaire de notre Comité, a présenté un rapport fort intéressant sur l'activité de notre Union Féministe pendant ce dernier exercice. La tentative faite de réunir régulièrement nos membres en séances mensuelles a donné de si bons résultats, que nous reprendrons ce système l'hiver prochain. Les sujets traités dans ces Assemblées ont été les suivants : *Le Congrès féminin de Berne ; L'assurance-maladie et les femmes ; Là où les femmes votent*, cette dernière causeuse faite par notre présidente centrale, Mme Gourd. D'autre part, nous avons organisé trois conférences publiques ; ainsi le Bureau International du Travail nous a délégué une de ses fonctionnaires, Mme Mundt, qui nous a mises au courant de l'organisation de ce grand Bureau international. Une autre fois, Dr Good, de Munsingen, est venu parler devant environ deux cents personnes de questions psychologiques, et M. le professeur Häberlin a produit une impression durable par sa conférence : *Les tâches de l'éducation*. On le voit, il est impossible pour une Société de petite localité comme la nôtre de ne traiter qu'exclusivement des sujets de propagande suffragiste comme cela est le cas dans les grands centres, et notre but tend essentiellement à éveiller l'intérêt des femmes en dehors de leurs préoccupations exclusivement ménagères, et à les mettre au courant des problèmes qui occupent et préoccupent notre époque. — Ce printemps, pour gagner de nouveaux adhérents, nous avons envoyé une centaine de circulaires, qui nous ont valu une vingtaine de nouveaux membres. — Après ce rapport, notre trésorière, Mme Wirth, a présenté le compte-rendu financier, puis la présidente, Mme Strub, a fait une conférence sur ce sujet : *Pourquoi les femmes suisses sont-elles généralement si indifférentes au suffrage féminin ?* — Notre programme d'activité pour 1922-23 comprend une nouveauté, soit un cours de droit pour lequel nous espérons obtenir le concours d'un spécialiste. — En juin, nous projettions une excursion en commun, dont le but sera la visite de la grande Ecole d'agriculture et d'économie domestique de Schwand, et du « Aeschbachheim » à Munsingen. Puisse ainsi notre Association continuer à prospérer et à fournir de bon travail.

E. ST.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — *Union des Femmes*. — Si les derniers numéros du Mouvement n'ont pas enregistré de nos nouvelles, ce n'est pas que nous soyons restées oisives, bien au contraire ! mais notre activité s'est surtout concentrée dans les travaux et les démarches du Comité, et s'est moins manifestée par des conférences ou des réunions, l'emprise des membres de l'Union à répondre à notre appel laissant parfois bien à désirer ! Il y a eu cependant un joli public pour entendre, au théâtre de membres du 4 mai, le récit si vivant et charmant que fit Mme Chapuisat de son récent voyage en Tchécoslovaquie, et justement parce qu'elle dut être contremandée à la suite d'un empêchement survenu au conférencier, la séance sur la littérature immorale que devait donner M. de Mesnil, avec introduction de Mme Gourd, rassembla de nombreux auditeurs désappointés ! Bien du monde aussi à l'Assemblée générale de printemps, qui entendit le rapport annuel du Comité sur son activité, celui de la Bibliothèque, de la Section de couture, et les impressions de voyage de Mme Gourd sur Sienne. L'Assemblée procéda également à l'élection du Comité, à qui a été confiée sans aucun changement la gestion de l'Union pour une nouvelle période de deux ans : Mme Meyer, présidente ; Mme Chapuisat, Mme Gourd, Mmes Masset, Kather et Mathil, et Mme Volz. — Durant ces dernières semaines, le Comité s'est passablement occupé des questions de moralité publique (sages-femmes, cinéma, littérature immorale) qu'impose de plus en plus à son attention la présence du Cartel d'hygiène sociale. Il a également dressé une liste de femmes désireuses d'exercer sur la jeunesse abandonnée une saine influence morale, et a déjà fourni deux curatrices à la Chambre pénale de l'enfance, une tutrice à la Chambre des Tutelles, et travaille à la formation d'une sorte de patronage demandé par le directeur des Cours professionnels et ménagers obligatoires. D'autres questions comme celle des salaires dans la couture sont encore à son ordre du jour pour le mois de juin. — L'Ouvroir traverse de nouveau une période financière difficile, ayant occupé simultanément ce printemps près de 100 chômeuses, ce qui représente le paiement d'environ 500 francs de salaires par semaine, et cela avec une subvention officielle fort maigre. Heureusement que la bonne volonté du Corps enseignant féminin, de celui des écoles primaires surtout, constitue le plus précieux des appuis, mais il lui faut se résigner, pour réaliser le stock accumulé malgré plusieurs ventes et commandes, à procéder à deux grandes liquidations à moitié prix, fixée l'une au mardi 23 mai autour de la fontaine de Saint-Gervais, l'autre au vendredi 26 au marché de Plainpalais. Souhaitons-leur le même succès que précédemment.

E. GD.

A. P. E. L. — Cette jeune Association professionnelle de l'Enseignement libre, fondée en 1920 à la suite d'une enquête sur les salaires, a à sa tête un comité ardent à sauvegarder les intérêts des professeurs privés. Ce n'est pas trop pour parer à la crise pénible que traverse l'enseignement libre. — En 1921, ce comité de neuf membres a fait



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — La série de nos mercredis suffragistes s'est terminée par un succès. L'annonce de la conférence sur les intendantes d'usine, de Mme G. Vautier, qui en est une, avait fait accourir la foule. On était curieux de voir et d'entendre, car on savait que Mme Vautier, pour mieux exercer sa profession, avait eu le courage de vivre quelques mois de la vie des ouvrières. Simplement, d'une voix tout à fait douce et charmante, elle nous a raconté ses expériences diverses. Elle a travaillé à Paris et à Genève, dans les munitions, dans la robinetterie, dans une fabrique d'autos. Et, en nous expliquant les duretés du métier, la fatigue d'un travail machinal trop longtemps soutenu, les moyens de l'alléger, elle nous a démontré l'utilité de la surintendance. Nommée par le patron pour s'occuper de la santé et du bien-être des ouvrières, elle doit s'efforcer de gagner leur confiance et d'arriver à exercer sur elles une influence bienfaisante. Il faut pour cela beaucoup de bonté, de tact et de patience. Tous les pays avancés ont adopté la surintendance d'usine ; espérons qu'en Suisse les patrons suivront le mouvement. — Après la conférence, on se mit à s'informer, à discuter des choses entendues. De question en question, de réponse en réponse, la conversation dévia. On entendit Mme Friedli déclarer, aux applaudissements de la compagnie, son attachement à sa profession d'institutrice, pour fatigante qu'elle soit. Et

Femmes ! soyez modernes !

L'emploi de machines pour les travaux du ménage vous économisera un temps précieux que vous pourrez consacrer à vos occupations intellectuelles. Commencez par faire l'acquisition du DÉPOUSSIÉREUR ÉLECTRIQUE



ROYAL
QUALITY SERVICE



qui remplace les balais de crin et de coton, les plumeaux, les torchons avec lesquels on ne fait que déplacer la poussière. Le ROYAL par sa puissante aspiration n'en laisse aucune trace même dans les coins les plus inaccessibles. Il nettoie à fond non seulement les tapis, tentures, meubles, mais aussi toutes les surfaces lisses, telles que parquets, linoléums, même le ciment.

Son maniement est extraordinairement simple et facile.
Il est robuste et léger.

La dépense d'électricité équivaut à celle d'une lampe ordinaire.
Nombreuses références.

Ecrivez AUJOURD'HUI ou téléphonez au Stand 7003 et nous ferons une démonstration de l'appareil chez vous, sans aucun engagement de votre part.

AGENCE AMÉRICAINE

17, Boulevard Helvétique, 17 ... Genève

adopter, imprimer, distribuer les statuts définitifs, puis s'est assuré la sympathie de personnes connues du grand public qui ont formé un comité d'honneur. Il a organisé un service de propagande, par la publication et la diffusion d'un manifeste avec circulaire explicative. Des factures, portant en marge les usages qui établissent les droits des maîtres vis-à-vis de leurs employeurs (usage déjà en vigueur chez les artistes musiciens) ont été imprimées, ainsi que des listes contenant les noms de tous les professeurs de l'A.P.E.L., répartis, suivant leurs branches d'enseignement, sous 35 rubriques. Dans ces listes, le Comité ne présente au public que des professeurs éprouvés, admis dans l'Association sur le vu de pièces, de certificats ou de réponses justificatives au questionnaire d'entrée. Elles ont été distribuées — par les soins de membres de bonne volonté — dans les hôtels, pensions, homes, magasins, et sont annoncées par un écriteau et par des entrefiletts de journaux. — Le Comité prévoit une Agence de placement, réalisée depuis lors à l'Institut J.-J. Rousseau, aux soins de Mlle Faller. L'Association compte actuellement: 68 membres actifs (22 messieurs, 46 dames, un membre passif et sept membres honoraires), soit 19 professeurs d'enseignement élémentaire et 37 professeurs de langues modernes, 10 professeurs de langues anciennes, 6 de sciences naturelles et mathématiques, 6 de commerce, 14 d'enseignement universitaire, 3 de dictation, 13 de musique, 9 professeurs d'art, 1 de travaux manuels et 6 spécialistes (orthophonie, rééducation physique et psychique). Ces listes, qui paraissent trois ou quatre fois par an, constituent pour les professeurs la réclame la plus sérieuse et en même temps la moins onéreuse, car chaque membre ne paye que 12 francs par an et peut s'acquitter par versements trimestriels. — Il est à désirer que les professeurs privés ne restent pas isolés, mais qu'ils se joignent à leurs confrères de l'A.P.E.L., et avec la petite pierre que chacun apportera, on pourra construire l'édifice qui abritera le grand nombre.

E. B.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Charles NOGARÈDE

Entrepreneur
61, Chemin des Sports - GENÈVE
TÉLÉPHONE : Mont-Blanc 64-97

Spécialité de logements hygiéniques et économiques ... CONSTRUCTION
Etudes et Devis sur demande RÉPARATIONS

Terrassements - Bétons - Maçonnerie - Gypserie - Peinture
Papiers peints

"LA CLEF" O **LAUSANNE**
26, rue de Bourg

RESTAURANT SANS ALCOOL 1^{er} ÉTAGE
MIXTE : : : : : : : : : : : : : : : :

RESTAURANT FÉMININ 2^e ÉTAGE
POUR DAMES : : : : : : : : : : : : : :

Ces 2 restaurants situés au centre de la ville servent à prix modérés bons repas et pâtisseries, diners et thé (dépot gratuit de paquets)

S.O.C.

Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DR ALFRED-VINCENT, 10

◊◊◊
♦ HUILE ET SAVONS DE PROVENCE
Marchandise de toute première qualité - Huiles d'Olivier
Huile Rufisque extra - Savons de Marseille garantis purs
Mme R. de SIEBENTHAL
1, Rue du Belvédère, 1 ... Genève
seule représentante pour la Suisse de la
Maison L. Montchal, de Salon
Demandez nos échantillons et nos prix